

CHAPITRE 15 – Les dynamiques des espaces africains dans la mondialisation

Doc 4 p. 323 : Les investissements français au Sénégal

La France est le premier partenaire commercial du Sénégal. Les échanges entre les deux pays s'élèvent à plus de 900 millions d'euros. La France reste le premier fournisseur du Sénégal avec une part de marché de 14,7 % devant la Chine (12,8 %), le Nigeria (10 %), l'Inde (5,5 %) et la Turquie (4,9 %). La France est le premier investisseur au Sénégal avec 43 % des investissements directs à l'étranger (IDE), mais voit son poids relatif décliner. Le Sénégal représente 4 % des IDE français en Afrique.

Les entreprises françaises représentent plus du quart du PIB et des recettes fiscales au Sénégal. Selon les dernières estimations, il existerait plus de 250 entreprises françaises présentes dans le pays, qui emploieraient plus de 30 000 personnes. La présence française concerne tous les secteurs d'activité.

Ambassade de France au Sénégal, 18 février 2021.

Doc 4 p. 325 : Les investissements de la Chine au Kenya

La Chine investit beaucoup d'argent en Afrique pour y renforcer sa position et aider le continent à se développer.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, était en tournée à Mombasa, au Kenya, où la Chine finance la construction d'un nouveau terminal au sein du plus grand port d'Afrique de l'Est. La construction du nouveau terminal représente un investissement de 353 millions de dollars.

Pékin a également financé l'infrastructure la plus chère depuis l'indépendance du Kenya : une ligne ferroviaire ayant coûté 5 milliards de dollars.

Le ministre chinois s'est entretenu avec le président Kenyatta [et a] signé des accords dans les domaines du commerce, de la santé, de la sécurité.

M. Wang a également annoncé la nomination d'un envoyé spécial chinois pour la Corne de l'Afrique, marquant la volonté de son pays de s'impliquer diplomatiquement dans cette région en proie à divers conflits.

Le Monde, 7 janvier 2022.

Doc 4 p. 327 : Les IDE en Afrique australe

La conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) a publié son rapport annuel sur l'investissement dans le monde. Il en ressort que les flux d'IDE entrants nets en Afrique australe ont été multipliés par dix cette année, pour atteindre un niveau record de 42 milliards de dollars contre une progression de 112 % pour l'ensemble du continent africain. Cette évolution s'explique par la hausse inédite des flux vers l'Afrique du Sud (multipliés par treize).

Dans une moindre mesure, les flux vers le Mozambique ont fortement progressé (plus 118 % à 5,1 milliards de dollars) en lien avec le développement des projets gaziers et dans le secteur de l'énergie.

À l'inverse, les autres économies enregistrent des performances décevantes : les flux se contractent pour la seconde année consécutive au Malawi (moins 50 %), au Lesotho (moins 34 %), au Botswana (moins 31 %) et au Zimbabwe (moins 14 %).

**Service économique Régional de Pretoria, MEFR, Brèves macroéconomiques
de l'Afrique australe, 22-29 juillet 2022.**

Doc 3 p. 329 : L'Afrique, des réalités contrastées

L'Afrique est un pôle majeur de la mondialisation des décennies 2000 et 2010. Elle a troqué son image de marge contre celle de nouvelle frontière pour ses partenaires occidentaux traditionnels comme pour les nouvelles puissances émergentes, Chine en tête. Le continent est ainsi apparu comme un espace d'opportunités pour de nombreux acteurs, publics ou privés, légaux ou illégaux : ils tirent parti de l'abondance des ressources naturelles, des besoins de consommation et d'infrastructures liés à l'essor démographique, mais aussi des fragilités sociopolitiques. [...]

S'interroger sur l'Afrique implique d'intégrer sa diversité. Les dynamiques contemporaines sont favorables à une diversification des trajectoires au sein du continent africain, à différentes échelles (pays, régions, métropoles). Certains États s'inscrivent dans les logiques de l'émergence (Afrique du Sud, Maroc), quand d'autres s'enfoncent dans des spirales tragiques de problèmes politiques et de pauvreté (République centrafricaine, Somalie).

**Géraud Magrin, Alain Dubresson et Olivier Ninot, géographes et chercheurs,
Atlas de l'Afrique. Un continent émergent ? éditions Autrement, 2022.**

Leçon p. 332 : Les dynamiques des espaces africains dans la mondialisation

A - L'intégration de l'Afrique dans la mondialisation

1. Un continent en développement

La part des pays africains dans le marché mondial augmente de façon continue. Les taux de croissance élevés comme au Rwanda (+ 10,9% depuis 2021) encouragent les firmes transnationales et des États comme la Chine à y investir massivement.

2. Un nouveau rôle dans la mondialisation

L'Afrique du Sud est représentative de ces mutations. Première puissance économique africaine, membre du G20 et des BRICS, elle devient une puissance à l'influence mondiale. Le Nigeria poursuit son intégration en profitant de ses ressources importantes en hydrocarbures. L'Éthiopie, portée et soutenue par les investissements chinois, s'est relevée des famines et des guerres pour assurer un rôle de puissance régionale.

3. Une Afrique de plus en plus connectée

Le nombre de connexions explose, même s'il reste encore faible par rapport aux autres continents : la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne est abonnée à la téléphonie mobile, et un tiers a accès à Internet. Son utilisation en Afrique joue un rôle d'accélérateur dans son développement économique.

B - Un fort potentiel de développement

1. Une population jeune et mieux formée

La qualité de vie des habitants s'améliore. L'espérance de vie s'allonge, l'alphabétisation progresse. L'Afrique peut compter sur une population jeune : 725 millions d'habitants sur le milliard que compte le continent ont moins de 25 ans. Cette future main-d'œuvre est un atout important pour son développement.

2. Des atouts dans la mondialisation

Les États africains possèdent un sous-sol riche et de nombreuses ressources naturelles. Ces richesses du sol et du sous-sol font l'objet de convoitises de la part des puissances étrangères. Leur exploitation permet une intégration progressive des pays africains sur le marché mondial.

3. Une Afrique qui s'urbanise

L'Afrique ne compte que 44 % d'urbains mais 60 métropoles de plus d'un million d'habitants et des mégapoles de plus de 10 millions d'habitants dont certaines ont une influence continentale. Cette densification urbaine est un marqueur de développement même si elle nécessite encore des aménagements importants (routes, réseaux d'eau, assainissement...). Quelques métropoles ont une influence régionale, voire continentale (Johannesburg, Lagos...).

C - Des espaces confrontés à de nombreux problèmes

1. Des espaces face à de nombreux défis

Même si l'IDH et le PIB de la majorité des États progressent, les habitants ne bénéficient pas tous des effets positifs de la mondialisation. Les écarts entre les plus riches et les plus pauvres se creusent.

2. Des problèmes alimentaires et sanitaires

L'insécurité alimentaire et les problèmes sanitaires concernent presque tous les États, notamment les PMA. Environ 1 Africain sur 4 souffre toujours de malnutrition. Le continent reste marqué par le SIDA et connaît de nouvelles pandémies, comme le virus Ebola qui sévit toujours en Afrique de l'Ouest.

3. Des troubles politiques et terroristes

Les problèmes politiques restent omniprésents : coups d'État (Mali), guerres (RDC, Centrafrique), terrorisme (Sahel). Les répercussions mondiales de cette instabilité conduisent les États occidentaux à intervenir militairement. Les réfugiés sont nombreux (35 millions). Les migrations intracontinentales représenteraient entre la moitié et les trois quarts des migrations africaines.

Doc 2 p. 340 : Une coopération internationale pour protéger l'environnement

Les premières formulations d'un droit de l'environnement remontent à la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais ce sont les nombreuses et régulières conférences de l'ONU, à partir de 1972, qui ont véritablement fait progresser le droit de l'environnement et organisé la coopération internationale, notamment sur la protection du climat, de la biodiversité, de la couche d'ozone, des espèces en danger. [...]

Les tribunaux sont également amenés à jouer un rôle de plus en plus important pour contraindre les gouvernements à agir davantage. Malgré ces progrès, il reste aux droits environnementaux des défis considérables à surmonter. Le grand défi reste celui de l'application pratique de ces droits.

**Frank Tétart, politiste, chercheur à l'université Paris 1, Grand Atlas 2022,
éditions Autrement, 2021.**

Doc 4 p. 341 : Un droit de la nature ? Des juristes débattent.

Marine Calmet, présidente de l'ONG Wild Legal

« Notre droit actuel n'est pas capable de faire face à la destruction du vivant et à la crise climatique. Face à ce constat, le mouvement des droits de la nature vient nous rappeler qu'il nous faut respecter les lois fondées sur le fonctionnement du vivant. »

Le Monde, 27 juin 2022.

Arnaud Gossement, université Paris I Panthéon-Sorbonne

« Bien sûr que la protection de l'environnement n'avance pas assez vite, mais donner des droits à la nature n'est pas une baguette magique. L'urgence nous impose d'accélérer, par exemple en créant une véritable police de l'environnement, une justice et une fiscalité environnementales. »

Le Monde, 21 octobre 2022.

Valérie Cabanes, conseillère pour les Nations unies

« L'attribution d'une personnalité juridique à la nature lui permet de défendre son droit « fondamental » à exister, se régénérer et s'épanouir, indépendamment des services qu'elle rend ou pas aux humains. Aucun des droits fondamentaux de l'homme ne pourra être garanti si les écosystèmes dont nous dépendons ne sont pas protégés. »

Le Monde, 4 janvier 2019.